



Le 18 janvier 2024

ALLOCUTION

de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

À la cérémonie des vœux de l'Association Syndicale du Parc (A.S.P)
du mercredi 17 janvier 2024

Monsieur le Président François LEJEALLE,

Il fut un temps où nos relations Ville-ASP furent rugueuses.

Je me félicite que nos relations retrouvent une sérénité certaine.

Selon un proverbe oriental plein de sagesse, « *la sérénité est le produit d'une âme qui a appris à accepter les choses qu'elle ne peut changer* ».

Voilà pourquoi les relations Ville-A.S.P. sont **consubstantielles à l'identité de Maisons-Laffitte**.

Voilà pourquoi la Ville et l'A.S.P. **conjuguent ensemble le présent pour assurer l'avenir de notre cité**.

J'ai rappelé dans mes vœux vidéo - nous n'avons plus les moyens de réaliser et tenir des vœux en présentiel - les objectifs de l'équipe municipale connus de tous :

- **Préserver** notre cadre de vie
- Mener à bonne fin nos **grands chantiers** et notamment :
 - Le complexe culturel Malherbes,
 - La réouverture de l'hippodrome,
 - La nouvelle salle de danse.
- Assurer la **sécurité** de nos concitoyens
- Et la **solidarité** envers les plus faibles.

Je ne doute pas que l'A.S.P. les partage.

J'ajoute :

- Maisons-Laffitte est et restera une **ville verte**. À ce titre, je vous rappelle que la Charte de l'Arbre ne peut être intégrée dans le P.L.U. Ce dernier ne peut être élaboré qu'en application du Code de l'Urbanisme. Toute intégration autre, comme la Charte de l'Arbre, encourt l'annulation du P.L.U.
- Je suis déterminé à combattre les objectifs de **densification** imposée par les lois scélérates de l'État. Toutes ces lois sont loin des réalités du terrain.
- Nous maintiendrons un urbanisme à **taille humaine**.



Je continuerai à veiller à l'intégration des projets, tels l'Ermitage, dans notre urbanisme.

En matière de valorisation du **Patrimoine**, la ville participera, comme promis, à la rénovation des Caves du Nord.

Je me félicite que l'A.S.P. ait obtenu le soutien de la **Fondation du patrimoine, du Département des Yvelines et de la Région Île-de-France**.

La ville revalorisera en 2024 ses **subventions** à l'A.S.P., comme je l'ai promis.

Cela me conduit à rappeler le **cadre institutionnel** de nos relations. Il est simple :

- L'A.S.P. est un Établissement Public Administratif sous la tutelle du préfet ;
- L'A.S.P. a un statut établi par l'ordonnance du 1^{er} juillet 2004 et le décret du 3 mai 2006 ;
- Ce sont ces textes qui fixent ces compétences ;

- La ville est une collectivité territoriale régie par le code des collectivités ;
- C'est la **combinaison de ces textes qui scelle nos relations** ;
- Chacun se doit de les respecter.

Un point important, la Sécurité. Elle est double :

- **La sécurité des personnes et des biens** : Maisons-Laffitte, principauté libre, souveraine et sérénissime n'est pas un ISOLAT. Nos frontières sont poreuses comme pour la France. Nous subissons moult infractions perpétrées par des malfrats venus d'ailleurs.
 - Nous poursuivons la montée en puissance de la Police Municipale ; malgré les difficultés de recrutement, deux brigadiers doivent arriver pour patrouiller de nuit.
 - Nous avons **plus de 140 caméras de vidéosurveillance**. Malheureusement dans le parc le wifi ne passe pas en raison des arbres. Il est nécessaire d'exécuter des travaux de génie civil pour poser les fibres.
- **La sécurité routière** : nous avons édité une plaquette « Je suis responsable de mes déplacements. ». C'est une action pédagogique, 100 fois sur le métier remettre l'ouvrage. Mais attention, les stops ne sont pas pour les Martiens : la **vidéo-verbalisation** se met en place.

À propos de la Sécurité Routière, Monsieur le Président, MÉFIEZ-VOUS des idées à la mode, des idées qui feignent le bon sens.

Elles n'incarnent souvent qu'une idéologie de comptoir.

Dom Juan de Molière nous met en garde : « **Les idées à la mode sont très souvent des vices qui veulent se faire passer pour vertus.** ».

Restons réalistes.

Bonne et heureuse année à tous les membres de l'A.S.P. et à son personnel !

L'A.S.P. demeure le partenaire institutionnel de la Ville.

Merci.